



# RAPPORT D'ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

VILLE DE COUTANCES

ANNEE 2020

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le présent rapport analyse les comptes administratifs 2020 des budgets municipaux. **Le détail des CA figure dans les tableaux de synthèse communiqués avec le dossier de séance.**

Le présent rapport est suivi, en séance, du vote des comptes de gestion, des comptes administratifs et de l'affectation des résultats de chacun des budgets.

## Sommaire

1	Budget principal	2
2	Budget Assainissement	6
3	Budget EHPAD	6
4	Budget OPERADELOT	6
5	Budget Camping	6
6	Consolidation (budget général et budgets annexes)	7

# 1 Budget principal

La synthèse des CA 2018-2020 par chapitre est jointe au présent document.

**La capacité d'autofinancement (CAF) nette<sup>1</sup> 2020 s'élève à 2,2M€ (contre 1.7M€ en 2019).**

- 92.5% des crédits de dépenses de fonctionnement réelles ont été consommés

La crise sanitaire a engendré de nouvelles dépenses :

- Achat de protections sanitaires et de produits de nettoyage supplémentaires
- Location d'une tente de dépistage
- « Prime COVID-19 » pour les services assurant la continuité des services publics
- Participation au projet de Continuité éducative du quartier Claires-Fontaines (financement de matériel numérique)
- Actions de relance économique :
  - o Mise en place de « tickets repas » pour favoriser la relance de la restauration (5k€ consommés sur une enveloppe de 7,7k€ pour la Ville et le CCAS)
  - o Participation à l'opération « KEETIZ » (bons d'achat subventionnés) portée par la Communauté de communes (29 115€)
  - o Annulations de 2 mois de loyers économiques pour 7 entreprises du territoire (12k€) et 1 association (Accueil Emplois : 2k€)
  - o Subvention à l'UCAC pour l'animation commerciale de fin d'année (5K€)

Ces nouvelles charges (évaluées à 136K€)<sup>2</sup> ont cependant été neutralisées par la diminution de nombreuses dépenses de fonctionnement courant :

- Fluides & carburant
- Fêtes et cérémonies
- Frais de communication
- Frais d'études
- Frais de déplacement
- Fournitures de petit équipement

Au total, le chapitre 011 (charges à caractère général) a été consommé à 82.7% (-371k€/BP total voté 2020).

Les dépenses de personnel sont inférieures aux prévisions (diminution des dépenses liées aux services communs et au CCAC). Ces diminutions sont neutralisées par la baisse des recettes associées au chapitre 70.

Les dépenses au chapitre 67 (dépenses exceptionnelles) correspondent au reversement au SDEAU des excédents du Budget EAU (transféré en 2020).

---

<sup>1</sup> Dépenses de fonctionnement réelles – recettes de fonctionnement réelles – le remboursement du capital de la dette = capacité d'investissement annuelle

<sup>2</sup> Une annexe propre aux dépenses liées à la crise sanitaire figure dans le compte administratif 2020.

- 102.8 % des recettes de fonctionnement réelles prévues au budget primitif ont été perçues

La crise sanitaire a également impacté les recettes communales.

Afin d'encourager la reprise économique, la Ville de Coutances a voté un abattement de 50% sur la Taxe locale de publicité extérieure (TLPE). Cela se traduit par une diminution des recettes de 26k€.

La municipalité a également décidé de ne pas appeler, suite au premier confinement, les redevances liées à l'occupation du domaine public (RODP). La perte de recettes liées à l'occupation des terrasses est d'environ 6.5k€ au regard de l'exercice 2019.

D'autres diminutions de recettes se sont imposées à la Ville : les droits de mutation (recettes liées aux transactions immobilières) ont diminué de 15k€. Le produit lié à la taxe sur la consommation finale d'électricité a également diminué (-20k€).

Ces baisses de recettes ont été compensées par :

- une Dotation globale de fonctionnement nettement supérieure à celle de 2020 (+300k€), principalement en raison de la diminution de la population DGF de la Ville de Coutances. L'évolution démographique de la commune l'a rendue éligible aux parts « Cible » et « péréquation » de la Dotation de solidarité rurale (éligibilité confirmée pour 2021).
- des aides de l'Etat sur l'achat de protections sanitaires et l'organisation des élections municipales
- l'encaissement d'un fonds LEADER de 18k€ pour l'espace de co-working.
- le dispositif de compensation spécifique mis en place par l'Etat fin novembre afin d'évaluer les pertes de recettes fiscales et domaniales des collectivités (18.8k€ avec un acompte de 3K€ en 2020)
- l'encaissement de la vente de locaux au tribunal d'instance (260k€ perçus en toute fin d'année, et prévus au BP en section d'investissement, comme toutes les cessions) et de la vente de terrains et de matériel (tractopelle).

#### **Impacts de la crise sanitaire sur la situation financière de la Ville de Coutances - en synthèse :**

Les diminutions de dépenses liées aux confinements (fluides, frais de fonctionnement courant des services, fêtes et cérémonies...) et les recettes supplémentaires (Dotations Etat, recettes exceptionnelles liées aux ventes de terrains/matériel/locaux) perçues par la Ville ont permis d'absorber:

- les dépenses supplémentaires imposées par la gestion de la crise sanitaire (protections sanitaires, opérations de relance de l'activité économique,
- les pertes de recettes (loyers, droits de mutation, redevance d'occupation du domaine public, taxe de publicité...)

- Investissements 2020

**La crise sanitaire a freiné la réalisation de certains projets. 2.9M€ de dépenses d'équipement ont malgré tout été réalisées durant l'exercice 2020.** Les restes à réaliser s'élèvent à 1.2M€.

Les principales réalisations concernent :

- La fin des travaux du Gymnase ABC (888K€), inauguré le 4/09/2020

- La voirie (373k€) : aménagement d'un plateau surélevé rue de l'Arquerie, réfection de la rue du Tram, de l'Aspirant Bourré, des Pièces de la Voie, de l'impasse Lycette Darsonval, des accotements de l'avenue Division Leclerc, et des allées du Vanneur, des Glaneuses et du Semeur
- Des subventions d'équipement (328k€) : ravalements de façade, travaux de remplacement des menuiseries, matériel informatique (refacturation de la Communauté de communes dans le cadre du service commun).
- Les réseaux (347k€) : renouvellement de l'éclairage public (288k€) effacement de réseaux rues de la Verjusière et des sapins 59k€) avec le SDEM
- La réfection d'une 1ère partie de la couverture du Centre Georges Laisney (152k€)
- Les véhicules (107,5k€) : 1 voiture électrique a été commandé pour les ASVP. Les services du théâtre et les espaces verts ont également été dotés de véhicules.
- Des études (98k€). Certaines études (aménagement de voirie cour aux Magnens et rue Geoffroy de Montbray, étanchéité et traitement d'air du théâtre, toiture de la chapelle des Augustines) sont le préalable de travaux prévus en 2021. Le diagnostic de la structure béton de la halle aux poissons a également été réalisé.
- Des dépenses d'équipement à l'Hôtel de Ville (55k€) : fin des travaux du siège communautaire.

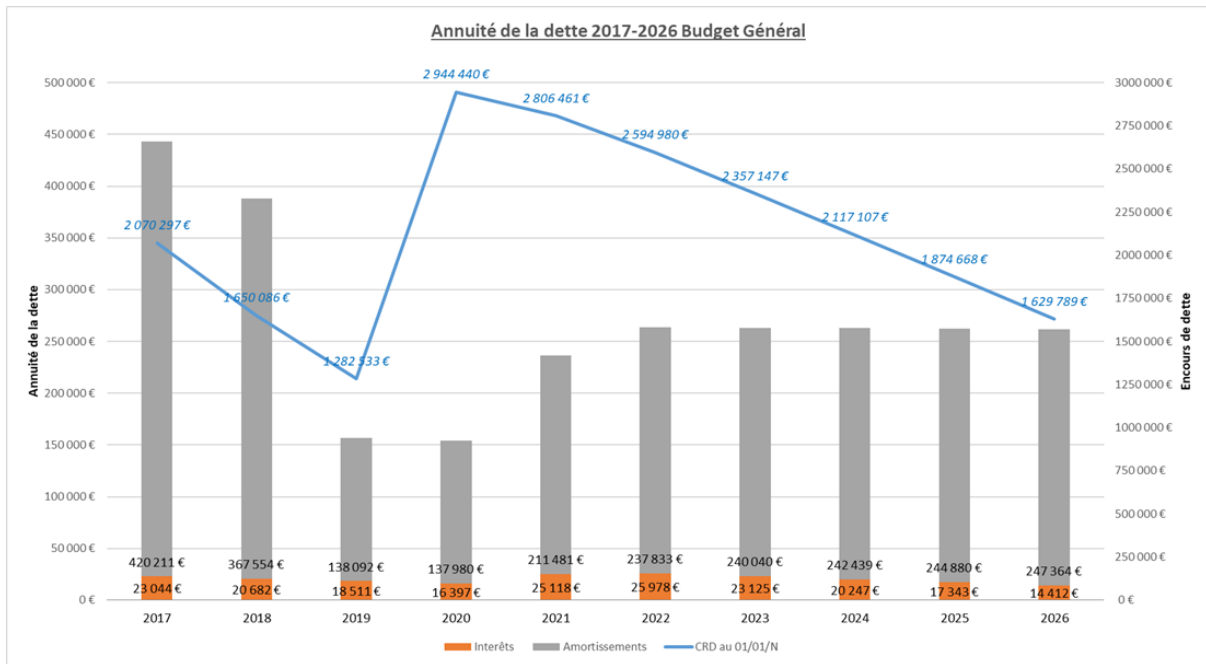
Ces investissements ont été financés par l'affectation du résultat 2019 (1.5M€), le FCTVA (340k€), des subventions d'équipement (476k€) et l'emprunt.

En 2020, deux nouveaux emprunts ont été souscrits auprès de la banque des territoires (caisse des dépôts et consignations) comme suit :

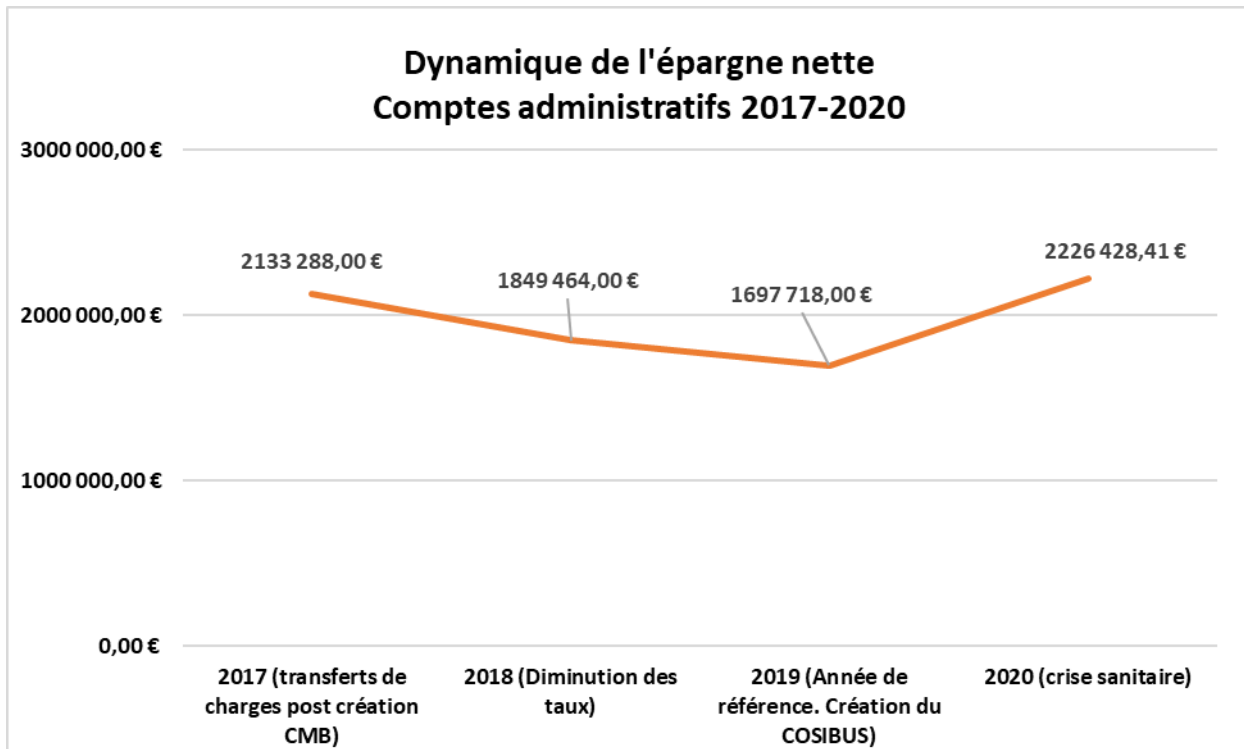
- Un emprunt de 1 000 000 euros sur 20 ans (taux de 0,86 %) pour le financement de la construction du Gymnase ABC à Coutances
- Un emprunt de 800 000 euros sur 15 ans (taux de 0,75 %) pour le financement des travaux de requalification urbaine du quartier prioritaire de la Ville Claires-Fontaines (QPV)

Pour mémoire, sur le budget général, seuls 5 emprunts sont en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2021 représentant un capital restant dû de 2 806 460.92€.

L'ensemble des emprunts de la ville sont classés selon la charte GISSLER en catégorie 1A (taux fixe ou variable simple, non risqués).



**Au 31/12/2020, le ratio de désendettement de la Ville de Coutances est de 1,2 ans : deux exercices sont nécessaires pour rembourser la charge de la dette si la Commune y consacrait toute son épargne brute (2.350K€).**



## 2 Budget Assainissement

### Section de fonctionnement

En dépenses, 88.8% des crédits prévus au budget primitif (575K€) ont été consommés. Les recettes réalisées sont très légèrement supérieures aux prévisions.

La capacité d'autofinancement dégagée est de 310K€.

### Section d'investissement

22% des dépenses d'équipement ont été réalisées. Les nouveaux marchés contractés en fin d'année constituent des Restes à réaliser 2020 (756k€) repris au BP 2021.

Les investissements 2020 ont été financés par l'emprunt (2 emprunts à taux 0 contractés avec l'Agence de l'eau, pour 150k€), les subventions (121k€) et le résultat de fonctionnement 2019 (128k€). 209k€ de subventions figurent en Restes à réaliser 2020.

## 3 Budget EHPAD

L'exercice 2020 du budget de l'EHPAD s'est clôturé avec un déficit de 99 674.82€.

### Section de fonctionnement

Les loyers (190 000€ versés par le CCAS) sont stables. Ils couvrent les dépenses courantes (49,5k€) et les intérêts d'emprunt (34k€). La participation du budget général (111.5k€) n'a pas été réalisée.

### Section d'investissement

Le remboursement du capital (116.5k€) constitue l'essentiel des dépenses.

La reprise du résultat 2019 constitue l'unique recette de la section d'investissement.

## 4 Budget OPERADELOT

*Le budget OPERADELOT regroupe les opérations d'aménagement de lotissements. Il est caractérisé par des opérations de stock.*

Le budget OPERADELOT dont l'unique opération en cours est le lotissement « Les hauts de la vallée », reste un budget déficitaire tant que la commercialisation n'est pas finalisée.

### Section de fonctionnement

En 2020, des ventes ont été réalisées pour un montant de 78k€ (lots 21-22-23). Des petits travaux ont été réalisés (1.4k€)

### Section d'investissement

S'agissant d'opérations de lotissement, avec écritures de stocks, la section d'investissement est constituée du report du déficit antérieur (-267k€) et du remboursement du capital de la dette (29K€).

## 5 Budget Camping

L'exercice 2020 du budget Camping clôture avec un excédent de 4 190.89€.

### Section de fonctionnement

Les dépenses de gestion du camping sont stables : 46k€ de masse salariale (1.3 ETP) et 37.6k€ de charges courantes (fluides, carburant, fournitures de petit équipement, téléphonie).

Les recettes sont constituées de l'attribution de compensation propre au budget camping (35.7k€) et des recettes liées aux locations d'emplacements. 84% des recettes attendues (46k€) ont été encaissées, en dépit de la crise sanitaire. A titre exceptionnel, le budget général a participé au budget annexe camping à hauteur de 10k€.

### Section d'investissement

Les crédits prévus en dépenses d'investissement pour la réalisation de travaux ont été reportés à 2021.

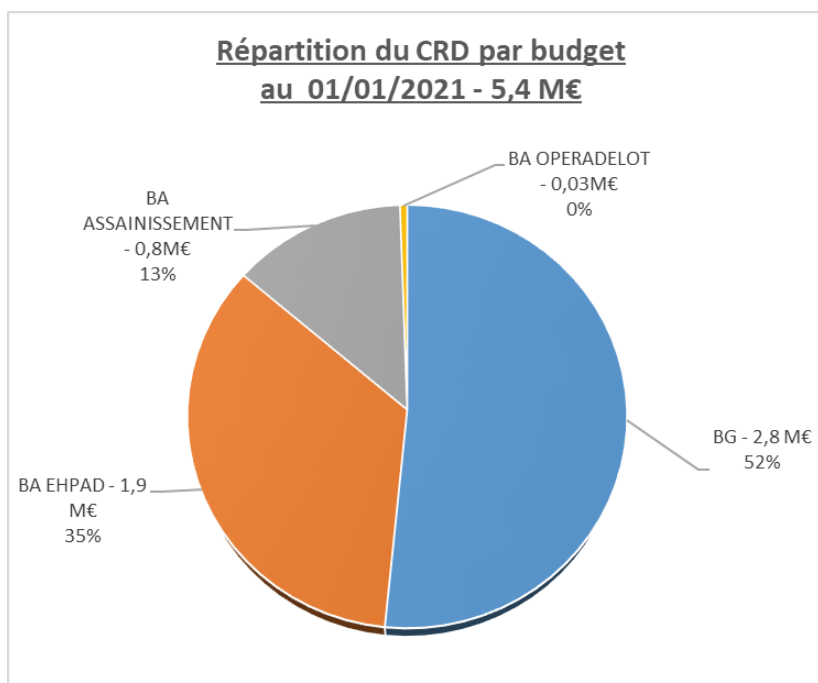
## 6 Consolidation (budget général et budgets annexes)

L'ensemble des budgets ont comptabilisé en 2020 plus de 12M€ de dépenses de fonctionnement et 14M€ de recettes de fonctionnement. La CAF nette totale s'élève à 2.6M€ d'euros.

Les dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de la dette) ont dépassé les 3M€ d'euros.

	Fonctionnement		Investissement		Total Général CA 2020
	Budget Total	Réalisé	Budget Total	Réalisé	
Dépenses	14 809 174,21 €	12 056 041,72 €	12 715 842,69 €	6 755 942,33 €	18 811 984,05 €
Recettes	14 809 174,21 €	14 420 346,73 €	12 715 842,69 €	6 954 322,29 €	21 374 669,02 €

L'encours de dette consolidé (tous budgets) au 31/12/2020 est de 5 441 490.93 euros. Le ratio de désendettement consolidé est de 1.8 années.



Avec la souscription des deux nouveaux emprunts en 2020, plus de la moitié de l'encours est rattaché au budget général et 35% concerne le budget annexe EHPAD, où les loyers couvrent l'annuité de la dette. Un emprunt a été souscrit en 2019 sur le budget assainissement pour 200 000 euros : ce crédit-relais sera remboursé à fin 2021, en attente de la perception du FCTVA attendu sur les dépenses 2019.